

**Ministério dos Negócios Estrangeiros, Cooperação e Comunidades
Direcção Geral da Política Externa**

**VISITE OFFICIELLE EN RÉPUBLIQUE DU CAP VERT DE SON EXCELLENCE
LE PREMIER MINISTRE DU GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG, MONSIEUR JEAN-CLAUDE
JUNCKER**

Communiqué Final

À l'invitation de Son Excellence le Premier Ministre de la République du Cap Vert, José Maria Percira Neves, Son Excellence le Premier Ministre du Grand Duché du Luxembourg, Jean-Claude Juncker, a effectué une visite officielle en République du Cap Vert, du 27 au 31 janvier 2002.

Le Premier Ministre du Luxembourg s'est fait accompagner d'une importante délégation dont faisaient partie, notamment, Son Excellence Monsieur Charles Goerens, Ministre de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense, et de hauts fonctionnaires du Gouvernement et d'institutions du Grand Duché.

Sous la direction de Son Excellence le Premier Ministre, Monsieur José Maria Neves, la délégation du Cap Vert était intégrée par Leurs Excellences, le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés, Monsieur Manuel Inocêncio Sousa, le Ministre des Finances et du Plan, Monsieur Carlos Duarte Burgo, le Ministre de l'Éducation, de la Culture et des Sports, Monsieur Victor Borges et par de hauts fonctionnaires de l'État et d'institutions Capverdiennes.

Pendant son séjour à Praia, l'illustre invité a été reçu par Son Excellence le Président de la République, Commandant Pedro Verona Rodrigues Pires.

Au cours des rencontres de travail entre les deux Délégations, les deux Chefs de Gouvernement ont procédé à un vaste échange d'informations sur la situation dans leurs pays respectifs. A cette occasion, les deux Chefs de Gouvernement ont fait un tour d'horizon exhaustif sur les rapports entre Le Cap Vert et le Grand Duché du Luxembourg et ont réaffirmé leur souhait d'approfondir et de développer encore plus, les relations bilatérales.

Dans un cadre plus global, le terrorisme international, la lutte contre le crime transnational organisé, en particulier, le combat contre la drogue ont fait l'objet d'une attention spéciale de la part des deux Chefs de Gouvernement.

Le Premier Ministre Capverdien a félicité son homologue Luxembourgeois pour les succès récemment atteints dans la mise en place de la monnaie unique européenne, l'Euro, ayant, à ce propos, mis en relief le rôle de premier plan joué par le Luxembourg dans l'aboutissement de cet objectif fondamental de la politique monétaire européenne.

Le Premier Ministre du Luxembourg a eu également des rencontres avec le Ministre des Finances, Monsieur Carlos Burgo, avec les responsables de la Banque Centrale et a reçu, en visite de courtoisie, Monsieur Felisberto Vieira, Maire de Praia, les représentants des Partis Politiques, des Organisations Internationales, des Syndicats et du Patronat.

Le Premier Ministre du Grand Duché du Luxembourg a visité les projets développés avec l'aide de la coopération luxembourgeoise, dans les îles de Santiago, São Vicente et Santo Antão, où il a eu l'occasion d'assister à des manifestations culturelles du cru.

Au cours des différentes rencontres, qui se sont déroulées dans un climat d'amitié, de cordialité et de compréhension mutuelle, les deux parties ont relevé avec satisfaction, la convergence des points de vue dans l'appréciation des principales questions discutées.

Au terme de sa visite, le Premier Ministre, Jean-Claude Juncker, a été reçu à l'Assemblée Nationale, où il a eu l'occasion d'adresser un message aux Députés de la Nation réunis en session solennelle, ayant par la suite procédé à la signature du Programme Indicatif de Coopération pour 2002/2005, d'un montant de 33,5 millions d'euros.

Le Premier Ministre du Luxembourg a manifesté à son homologue capverdien sa très sincère gratitude pour l'hospitalité qui lui a été dispensée, ainsi qu'à sa délégation, durant son séjour au Cap vert. Le Premier Ministre du Luxembourg a invité le Premier Ministre du Cap Vert à effectuer une visite officielle au Grand Duché. L'invitation a été acceptée avec plaisir et une date sera fixée de commun accord.